Luxembourg, le 12 novembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« En date du 7 novembre 2019, le Parlement fédéral en Allemagne a approuvé une nouvelle loi permettant la prescription d'applications de santé mobiles et leur remboursement par les caisses de maladies.

Ces applications peuvent aider les patients à prendre leurs médicaments régulièrement ou à noter leurs valeurs glycémiques. En outre, des études internationales ont prouvé que la prescription d'une telle application peut être un moyen efficace dans le traitement d'une dépression.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- Messieurs les ministres sont-ils au courant de cette nouvelle loi allemande ?
- Messieurs les ministres jugent-ils utile d'introduire une loi semblable afin de promouvoir la digitalisation et d'agir contre la surcharge du système de santé ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Carole HARTMANN Députée